



Clin d'œil sur Guilly

Bulletin Municipal n°27



Sommaire

Mot du Maire	1
Renseignements pratiques - Etat civil	2 à 7
Droits et devoirs	8 et 9
Réunions du Conseil Municipal	10
Budget de la Commune	11
Regroupement pédagogique Guilly-Sigloy - Syndicat scolaire	12 à 16
Travaux réalisés	17
Comice agricole Val de Sully	18
Saison culturelle	19
Réseau des bibliothèques du Val de Sully	20
Club du Temps Libre - Idée et Savoir faire	21
Association culturelle - Association du Moulin de Bel Air	22
Les Amis de la Saint-Vincent	23
Gymnastique et tennis	24
Moto Club "Les Déshydratés"	25
Rétrospective en images	26 et 27
Artisans et Commerçants	28

Le mot du Maire

Suite au recensement de janvier 2014, le dernier chiffre de population municipale légale enregistrée pour notre commune était de 644 habitants. En début d'année, vous avez participé au recensement qui va permettre d'attribuer des dotations plus ou moins importantes à notre commune rurale.

Il faut conserver notre identité rurale et nous préserver de la prépondérance de la métropole. Désormais il faut vivre différemment.

Dans les nouvelles ruralités, villes et campagnes sont étroitement liées même si des écarts demeurent en terme de condition de vie et d'accès aux services. Le rural, l'urbain sont extrêmement imbriqués et interdépendants. Des acteurs multiples réinvestissent la campagne de valeurs symboliques et de fonctions spécifiques (entretien de l'espace, production d'aliments de qualité, qualité de vie résidentielle.....). Notamment l'intercommunalité peut nous permettre d'espérer une revitalisation de l'échelon communal sans dépouiller la commune de sa mission de proximité.

Un an après le bing bang territorial engendré par la loi NOTRe qui nous a obligé à fusionner avec une autre Communauté de Communes pour atteindre 15 000 habitants, nous pouvons évaluer l'impact de cette réforme. Grâce à une gouvernance adaptée qui s'efforce de développer un aménagement équilibré de notre territoire, nous pouvons espérer qu'une oreille attentive aux besoins exprimés par les citoyens s'engagent localement pour faire vivre notre territoire. La mutualisation ne doit pas être synonyme de concentration mais au contraire permettre la coopération dans le respect des spécificités locales. Un projet de territoire a été élaboré afin de trouver des solutions et des énergies collectives en anticipant les besoins et en allant vers les gens.

La Communauté de Communes du Val de Sully va mettre en place des moyens pour que la mobilité ne soit plus pénalisante pour les personnes âgées ou défavorisées. Une opération programmée d'amélioration de l'habitat va permettre d'aider financièrement les propriétaires occupants ou bailleurs pour améliorer leur logement sur le plan de la rénovation énergétique (isolation des murs, changement de mode de chauffage, économie d'énergie, mise aux normes.....). L'accès au numérique (fibre à l'abonné en 2025) doit favoriser l'attrait de notre territoire. Toutefois l'inégalité des citoyens face à ces outils est une réalité et des actions doivent être menées pour réduire la fracture numérique.

Défendre la commune c'est défendre l'humain. Faisons de l'humain une priorité. Grâce à la connaissance de tous les villageois, nous avons la volonté d'être facilitateur du bien vivre ensemble.

Le Maire, Nicole BRAGUE

Renseignements pratiques

MAIRIE

10, rue des Ecoles - 45600 GUILLY - Téléphone : 02 38 58 03 06 - Télécopie : 02.38 58 01 47

Adresse e-mail : mairie.guilly@wanadoo.fr - Site internet : mairie-guilly.com

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous : 06 10 57 77 35

Ouverture au public
Lundi de 9 h à 11 h
Jeudi de 9 h à 11 h
Samedi de 9 h à 11 h

Monsieur Daniel BAUDU - Adjoint Technique principal de 2^e classe et Garde-champêtre chef principal.

Madame Bernadette CHEVALLIER - Adjointe Technique de 2^e classe, à temps non complet.

Madame Stéphanie GAUTHIER - Rédacteur Principal de 1^{re} classe à temps complet.

Madame Catherine MORISSEAU - Rédacteur à temps non complet.

REGROUPEMENT SCOLAIRE GUILLY-SIGLOY

ÉCOLES

GUILLY	SIGLOY
10, rue des Ecoles - 45600 GUILLY - 02 38 58 14 84 Directrice : Nathalie CERDAN	2, route de Châteauneuf - 45110 SIGLOY - 02 38 45 36 47 Directrice : Justine FOURRIER

RESTAURANTS SCOLAIRES

GUILLY	SIGLOY
10, rue des Ecoles - 45600 GUILLY	2, route de Châteauneuf - 45110 SIGLOY

GARDERIE

GUILLY	SIGLOY
15, rue des Ecoles - 45600 GUILLY - 02 38 58 84 86	2, route de Châteauneuf - 45110 SIGLOY - 02 38 45 36 47

Secrétariat du SIIS (cantine/garderie) : Tél. : 02 38 57 25 95 - E-mail : siris45@wanadoo.fr

Secrétariat : Marie-Christine RIBOT

Voir article SIIS



TARIFS MUNICIPAUX

LOCATION SALLE DES FETES

(cuisine comprise sans vaisselle)

Habitants de la commune	220 euros
Habitants hors commune	310 euros
Utilisation sur deux jours	+ 55 euros
Vin d'honneur	55 euros
Caution	700 euros

BARNUMS (uniquement pour les habitants de Guilly)

170 euros avec caution de 700 euros

2 tailles disponibles : 12x5 m ou 8x5 m

MOBILIER

Chaise : 0,65 euro - Table : 1,60 euro - Banc : 1,60 euro

CIMETIERE

100 euros pour une concession cinquantenaire

70 euros pour une concession trentenaire

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pour effectuer une demande de titre d'identité, vous pouvez contacter n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil (26 communes dans le Loiret).

La commune de résidence n'est plus compétente. Les communes les plus proches sont Châteauneuf ou Sully-sur-Loire.

En vue de simplifier les démarches pour les usagers, une pré-demande en ligne peut être faite via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Il faut :

- créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>
- saisir son état civil et son adresse, prendre le numéro de pré-demande qui est attribué et choisir une mairie équipée d'une borne biométrique.

Fascicule explicatif disponible en mairie.



CARTE GRISE ET DECLARATION DE CESSION

Les démarches concernant la demande de carte grise et la déclaration de cession en cas de vente de véhicule doivent se faire en ligne. Il n'est en effet plus possible de déposer la déclaration de cession à la Préfecture. Si le véhicule est acquis auprès d'un garagiste professionnel, il facilitera la déclaration de cession.

Pour plus d'informations vous pouvez vous diriger vers <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F1707>

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Se rendre à la Mairie du domicile et fournir les documents suivants :

- Une pièce d'identité prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité.
- Un justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture EDF de moins de 3 mois)
- Le formulaire Cerfa n°12669*01 de demande d'inscription (disponible en mairie).

Il est désormais possible d'effectuer l'inscription en ligne sur : service-public.fr puis suivre les instructions sur élections.

LÉGALISATION DE SIGNATURE

Demande en Mairie du domicile et présenter :

- La pièce à légaliser.
- Une pièce d'identité sur laquelle figure votre signature.

La signature est à faire en Mairie sur le document présenté.

EXTRAIT OU COPIE INTÉGRALE D'ACTE

(naissance, mariage ou décès)

- Envoyer un courrier ou un mail à la mairie du lieu de l'évènement, en indiquant les noms, prénoms, dates de naissance ou date de mariage ou de décès de la (les) personne(s) concernée(s) par l'acte.
Pour une copie intégrale ou un extrait avec filiation, il faut également indiquer les noms et prénoms des parents.
- Vous avez la possibilité de demander en ligne des actes de naissance, mariage, décès sur le site :
service-public.fr

Pour les personnes nées à l'étranger mais de nationalité française :

*Service Central d'Etat Civil
du Ministère des Affaires Etrangères
11, rue de la Maison Blanche - 44941
NANTES Cedex 09*

Ou par internet : www.acte-etat-civil.fr

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

L'organisation de la JDC :

maintenant c'est en ligne « majdc.fr »

Mon espace personnalisé directement sur mon smartphone grâce au QR CODE

- Je télécharge une application lecteur de QR CODE sur mon smartphone.
- Je scanne ce QR CODE avec ma nouvelle application
- Je surfe sur le site grâce à mon smartphone et je profite immédiatement des services du nouveau site.

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à la mairie avec les documents suivants :

- Une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport).
- Le livret de famille.



LIVRET DE FAMILLE

Demande à la Mairie du lieu de mariage
EN CAS DE PERTE :

- Fournir l'état civil des conjoints et des enfants.

EN CAS DE SÉPARATION :

- L'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata.

*Si le mariage a eu lieu à l'étranger : Service Central
d'Etat Civil du Ministère des Affaires Étrangères
11, rue de la Maison Blanche - 44941 NANTES Cedex 09*

Ou par internet : www.acte-etat-civil.fr

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)



Depuis le 1^{er} novembre 2017, la commune dans laquelle les personnes fixent leur résidence commune est compétente pour recevoir un PACS : c'est une nouvelle compétence obligatoire des officiers de l'état civil des communes qui reçoivent les déclarations conjointes des partenaires, les modifications ou dissolutions du PACS.

Le PACS est un contrat conclu par deux personnes physiques majeurs, de sexe différent ou de même sexe pour organiser leur vie commune (article 515-1 du code civil). Un mineur ne peut conclure un PACS, même s'il a été émancipé par décision expresse ou par un mariage dissous avant sa majorité.

A peine de nullité, il ne peut y avoir de PACS :

- 1°) entre ascendant et descendant en ligne directe, entre alliés en ligne directe et entre collatéraux jusqu'au 3^e degré.
- 2°) entre deux personnes dont l'une est déjà mariée.
- 3°) entre deux personnes dont l'une au moins est déjà liée par un PACS.

Liste des pièces à fournir :

- Une déclaration conjointe d'un PACS (formulaire CERFA 15725*2) avec les attestations sur l'honneur d'absence de lien de parenté ou d'alliance et de résidence commune.
- Une convention de PACS (convention personnalisée ou formulaire CERFA).
- Les formulaires sont disponibles sur www.service-public.fr
- Une copie intégrale de l'acte de naissance pour chaque partenaire de moins de 3 mois.
- Une copie de la pièce d'identité pour chaque partenaire.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est composé de 5 membres élus et de 3 membres désignés par le conseil municipal.

Un budget de 4000 euros en fonctionnement et de 500 euros en investissement permet de financer :

- Une participation financière à hauteur de 40% du montant de la location de l'appareil de télé assistance pour les personnes âgées ou vulnérables non imposables
- L'attribution de colis en fin d'année aux personnes âgées de 70 ans et plus
- L'organisation d'un repas au printemps pour les personnes âgées de 70 ans et plus

Assistante sociale : Maison du département 10, rue Jean Mermoz - 45500 GIEN - Tél. 02.38.05.23.23

CLIC

Mdd.giennois@loiret.fr

Au service des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (de plus de 20 ans) :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

15, avenue du Petit Parc - 45600 SULLY SUR LOIRE

02.38.36.84.80 clic@hopital-sully.fr

Portage des repas : contacter l'hôpital de Sully-sur-Loire (02 38 27 55 01)

LE RELAIS PETITE ENFANCE DU VAL DE SULLY

Le Relais Petite Enfance est une structure d'accompagnement destinée aux parents (employeurs) assistantes maternelles (salariées) et gardes à domicile (salariées) et enfants du territoire du Val de Sully.

Accueil sur rendez vous (de préférence) et permanences téléphoniques/internet

Lundi, mardi, jeudi : de 12 h 30 à 17 h 30

Vendredi : de 12 h 30 à 16 h 30.

Pour les adultes : encourager la communication en guidant les parents dans leur recherche d'un mode de garde et assurant un soutien dans les relations contractuelles ainsi qu'avec l'enfant, en suivant les assistantes maternelles dans leur professionnalisation.

Pour les tout-petits : veiller à la place de l'enfant en proposant des ateliers d'éveil articulés autour de missions :

- animer un lieu d'échanges professionnels,
- organiser un espace de jeux libres pour les enfants favorisant confiance en soi et autonomie

Les ateliers d'éveil sont mis en place sur la commune une fois par mois.

Ils sont proposés aux assistantes maternelles, gardes à domicile et enfants accueillis dans le but de partager compétences et expériences professionnelles, ainsi qu'articulés autour de la liberté du jeu.

Les séances thématiques organisées ponctuellement : des informations sur la prise en charge de l'enfant

Etat civil

NAISSANCES :



LERICHE Lyana
DUFOUR Eleonor
COELHO Leonor

27 décembre 2018
26 février 2018
1^{er} mars 2018

MARIAGES :

Mélissa BRANCOURT et Cédric BILLARD
Aurore GRIVOT et Teddy DE FARIA

30 juin 2018
29 septembre 2018



DÉCÈS :

Jeanine LORMEAU veuve LEGER
Roland ROBERT

28 mars 2018
15 décembre 2018

Assistantes maternelles

BESSONNIER Magali - 81, route de Neuvy
Tél. : 06 76 79 26 81

GOLDSWORTHY Florence - 6, rue du Val
Tél. : 02 38 47 22 90 - 06 13 72 62 17

GOULARD Isabelle - 15, rue des Clairiettes
Tél. : 06 05 10 10 09

RIPAULT Delphine - Rue du Val
mail : delphine.assistante.maternelle@hotmail.fr

Conseil r  gional Centre Val de Loire
9, rue Saint Pierre Lentin
45041 Orl  ans C  dex 1

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la R  gion Centre Val de Loire est en charge de l'organisation des services interurbains de voyageurs d'int  r  t r  gional r  guliers, scolaires et    la demande.

LIGNE REGULIERE N  7 A

Pour aller    Orl  ans du lundi au samedi :

- d  part « Bouteille » 6 h 15 arriv  e    Orl  ans Gare routi  re 7 h 30
- d  part « Bouteille » 14 h 18 arriv  e    Orl  ans Gare routi  re 15 h 30

Pour le retour :

- d  part Gare routi  re Orl  ans 12 h 30 arriv  e « Bouteille » 13 h 49
- d  part Gare routi  re Orl  ans 17 h 30 arriv  e « Bouteille » 18 h 49

Il a   t   demand   la modification de l'itin  raire pour qu'un arr  t soit ajout   sur la place de l'Eglise.

Coll  ge et Lyc  e de secteur

Coll  ge « La Sologne » 10, rue du Ch  teau d'eau - 45510 TIGY
T  l. : 02.38.58.16.58
Mail : ce.0451449@ac-orleans-tours.fr
Site : <http://clg-la-sologne-tigy.ac-orleans-tours.fr/eva/>

Lyc  e Voltaire
3, avenue Voltaire
45072 ORLEANS Cedex 2
T  l. 02 38 63 36 20
www.voltaire.com.fr

23 classes post-bac, 47 dans le secondaire, 1860   l  ves, 156 professeurs, 4 CPE.

Un vrai campus pour les   l  ves (lyc  ens et   tudiants) dans la verdure sur 7 hectares o   chacun trouve sa place pour r  aliser au mieux son projet.

Droits et devoirs

REGLEMENTATION APICULTURE

Si vous disposez d'une ou plusieurs ruches, qu'elles soient ou non sur la commune, il est **obligatoire de les déclarer chaque année**, ainsi que leurs emplacements.

Un site internet du ministère de l'Agriculture permet de saisir sa déclaration en ligne (www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr). Si vous disposez déjà d'un numéro d'apiculteur (NAPI) il vous sera demandé. Dans le cas où vous vous déclarez pour la première fois un numéro d'apiculteur vous sera immédiatement attribué lors de votre déclaration.

La déclaration des ruches et ruchers doit se faire au moins une fois entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre de l'année.

Par contre, il est possible de se déclarer plusieurs fois dans l'année si besoin.

Nous rappelons aussi l'importance de veiller à la bonne santé de nos abeilles. Les associations suivantes, GDS Centre et GDS 45 sont là pour vous accompagner dans la gestion sanitaire de vos abeilles ainsi que pour les démarches de déclaration (si vous n'avez pas internet).

Coordonnées :

- GDS Centre,
4, rue Robert Mallet Stevens,
36018 CHATEAUROUX
02 54 08 13 80
contact@gdscentre.fr
- GDS 45,
141, Allée Marcel Lerouge,
45770 SARAN
02 38 65 50 60
gdsduloiiret@wanadoo.fr



Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*



RÈGLEMENTATION PESTICIDE POUR LES PARTICULIERS

Au 1^{er} janvier 2019, la loi Labbé est entrée en vigueur pour les particuliers sur l'ensemble du territoire.

Elle prévoit une interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur.

RÈGLES DE BON VOISINAGE

Bruits

Conformément à l'article R1334-31 du Code de la santé publique, aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.



Stationnement des voitures.



Le stationnement sur trottoirs n'est pas autorisé, il ne doit pas gêner la circulation des piétons ou des personnes à mobilité réduite.

Merci de respecter les places réservées aux handicapés.

RÈGLES DE BON VOISINAGE

Feux de jardins



- Le brûlage des déchets à l'air libre est une pratique nuisible mais encore trop courante. Fréquente chez le particulier pour l'élimination des déchets verts, elle est aussi largement répandue chez les professionnels du bâtiment et de l'agriculture.

- Cette mauvaise habitude est responsable de la diffusion dans l'air de nombreuses substances nocives avec pour conséquences des pollutions de l'environnement et une atteinte importante à la santé publique.

- Ces déchets brûlés en extérieur sont, de plus, détournés des filières de recyclage et de valorisation alors que les structures existent (déchèteries, entreprises de récupération et de recyclage...).

Collecte des pneus et des souches



Plusieurs fois dans l'année, le SICTOM organise le dépôt et la collecte des souches et des pneus pour les particuliers.

22 et 23 novembre 2019 à la déchetterie de Vienne-en-Val.

Pour les pneus

⇒ Pneus propres et déjantés de véhicules légers, 4 x 4, quads et motos.

Dépôt limité pour chaque collecte à 5 pneus par usager et par véhicule.

Pour les souches

⇒ Envergure totale inférieure à 1,50 m, dépourvues de terre.



Du broyat pour mon jardin

Un service de broyage est proposé aux usagers pour transformer leurs branches en broyat.

Utile comme matière sèche pour le compostage ou en paillage pour ses massifs, allées, ...

Une participation financière est demandée par prestation aux usagers.

⇒ Renseignements et inscriptions auprès du SICTOM



Divagation d'animaux et responsabilités des propriétaires



Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité et la santé des voisins de jour comme de nuit.

Les propriétaires sont responsables des méfaits que ceux-ci pourraient occasionner et passibles de poursuites judiciaires (accidents, dégradations des biens, morsures,...). Les propriétaires ou détenteurs de chiens dangereux doivent déclarer leur animal et être en possession d'un permis de détention.

⇒ La déclaration et la demande doivent être effectuées en mairie, sur présentation de pièces justificatives.

Merci de ne pas laisser votre chien faire ses besoins n'importe où !

Entretien propriété

Petit rappel : le devoir pour chacun de nettoyer, désherber et déneiger devant sa porte et le trottoir attenant à sa propriété, de tailler régulièrement les haies le long de la voie publique. Par ailleurs, pour les habitants hors agglomération, il convient de nettoyer les accès à leur propriété, notamment les busages.



Extraits des réunions du Conseil Municipal 2018

15 JANVIER

- **Régime indemnitaire personnel communal** : Le Conseil Municipal décide d'instaurer le RIFSEEP au bénéfice des agents de la commune, qui prend effet à compter du 1^{er} janvier 2018.
- **Appel à projets d'intérêt communal** : Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à déposer un dossier de candidature à l'appel à projet d'intérêt communal auprès du Département pour les projets d'aménagement de voirie sur la Route de Tournebride et d'aménagement d'un parking à proximité des bâtiments communaux.

12 FEVRIER

- **Vote des subventions 2018** : Le Conseil Municipal a voté le montant des subventions allouées aux associations pour l'année 2018.
- **Demande de fonds de concours** : Le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès de la Communauté de Communes Val de Sully au titre des Fonds de concours pour la sécurisation des accès à l'école, à la Mairie et au restaurant scolaire : vidéophones (kit interphone audio et vidéo) avec ouvertures automatiques des portails.

12 MARS

- **Autorisation de déposer une déclaration préalable pour les travaux de la salle polyvalente**
- **Motion de soutien au Centre Médioco Psychologique de Sully-sur-Loire**
- **Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de Saint-Benoît-sur-Loire**

9 AVRIL

- **Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018**
Taxe d'Habitation : 11,76 %, (produit attendu de 79 956 €).
Taxe Foncière, propriétés bâties : 13,10 % (produit attendu : 60 299 €).
Taxe Foncière, propriétés non bâties : 55,54 % (produit attendu : 19 495 €).
Soit un produit prévisionnel global de 159 750 €.
- **Budget général** : Le Conseil Municipal a voté les différents budgets communaux.
- **Demande de subvention au titre de l'aide aux communes à faible population** : Le Conseil Municipal a autorisé Madame le Maire à déposer un dossier de candidature à l'appel à projet d'intérêt communal auprès du Département pour des dépenses d'investissement (godet à basculement, décorations lumineuses, vidéoprojecteur, plateforme à échelle, valise de diffusion du signal national d'alerte).

4 JUIN

- **Extension de réseau ERDF Rue du Leu** : Suite à une demande d'autorisation d'urbanisme pour la création d'un lotissement sur les parcelles cadastrées ZH 229 et ZH 230 situées "Les Hauts de Bou-teille Est", ENEDIS, le Conseil Municipal a décidé de financer les travaux d'extension.

- **Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)** : La communauté de communes du Val de Sully a décidé d'étendre la compétence relative à l'enfance jeunesse à l'ensemble du territoire communautaire, conformément aux nouveaux statuts validés par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2017. Le Conseil municipal a décidé d'approuver le rapport.

9 JUILLET

- **Recensement** : La collectivité doit réaliser au titre de l'année 2019 les opérations de recensement des habitants de la commune. L'enquête se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019. Un Coordonnateur Communal qui sera responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement a été désigné.
- **Demandes de fonds de concours** :
 - Pour l'aménagement extérieur de la salle polyvalente
 - Pour l'aménagement d'un parking

10 SEPTEMBRE - Acquisition du local technique

8 OCTOBRE

- **Zonage d'assainissement de la commune de Guilly** : Le Conseil Municipal a approuvé la carte des zones d'assainissement collectif de la Commune de Guilly solution 1, le dossier d'enquête publique intégrant la carte des zones d'assainissement des eaux usées et la réalisation d'une enquête publique unique relative au zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Guilly.
- **Approbation du rapport de la CLECT relative au transfert de compétence**
- **Mandat au Centre de Gestion** : Le Conseil Municipal a décidé de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation d'un contrat d'assurance statutaire que le Centre de Gestion du Loiret va engager.

12 NOVEMBRE

- **Autorisation de déposer un permis d'aménager un parking**
- **Modifications statutaires de la Communauté de Communes du Val de Sully** : Le Conseil municipal a approuvé le transfert à la communauté de communes Val de Sully à compter du 1^{er} janvier 2019 des compétences Financement du contingent du Service Départemental d'Incendie et de Secours et Fourrière animale
- **Dissolution du Syndicat Mixte du Pays Sologne Val Sud**
- **Taxe d'aménagement inchangée**

10 DECEMBRE

- **Convention d'adhésion au service de médecine préventive**
- **Prestation d'action sociale**
- **Recrutement d'un agent recenseur**
- **Redevance pour l'occupation provisoire du Domaine Public par des chantiers ERDF et GAZ**



Budget de la Commune

Compte gestion 2018



FONCTIONNEMENT

DEPENSES REELLES

355 649,31

Charge à caractère général	70 289,38
(chauffage, eau, électricité, entretien des bâtiments, assurance...	115 371,27
Charges de personnel	26 372
Atténuation de produits (FNGIR)	
Autres charges :	
- gestion courante (participation aux syndicats intercommunaux, dont subventions aux associations, indemnités aux élus....) et au syndicat scolaire (87 518,88), service incendie (18 187)	136 652,72
- charges financières (intérêts des emprunts)	6 963,94

RECETTES

642 922,16

Excédent reporté	151 782,30
Produit des services	25 800,60
Autres produits de gestion courante	6963,35
Impôts et taxes	333 667,85
dont attribution de compensation (81 903,52)	
et dotation de solidarité communautaire versés par la CC (58 402,29)	
Dotations	123 503,95
Produits exceptionnels	1 204,71

INVESTISSEMENT

DEPENSES

213 060,22

Emprunts	14 633,58
Immobilisations corporelles	195 758,44
Concessions (logiciels)	2 668,20

RECETTES

212 271,37

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	107 472,78
FCTVA	6 033
Taxe d'aménagement	5 380,59
Excédents de fonctionnement	70 000
Subventions de la région	8 000
Subventions du département	12 049
Frais d'études	3 336

Regroupement pédagogique Guilly-Sigloy

Répartition des élèves accueillis dans les deux écoles en septembre 2018.

A SIGLOY : 47 élèves

8 MS et 16 GS	Sandra DE MATOS
7 PS et 16 GS	Justine FOURIER

A GUILLY : 59 élèves

15 CP + 8 CE1	Anne-Sophie THOMAZEAU
8 CE2 + 9 CM 1	Nathalie CERDAN
5 CM1 + 14 CM2	Delphine LE BLEVEC

Pour nous joindre :

Ecole de Sigloy : 02 38 45 36 47

Ecole de Guilly : 02 38 58 14 84

Secrétariat SIIS (cantine et garderie) 02 38 57 25 95 (Marie Christine RIBOT)

Les horaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

A Sigloy : Matin 8 h 35 - 11 h 35
Après-midi 13 h 05 - 16 h 05

A Guilly : Matin 8 h 30 - 11 h 45
Après-midi 13 h 25 - 16 h 10

Un service de car assure le transport des élèves :

Résident à SIGLOY pour l'école de GUILLY :
Départ à 8 h 15/ retour à 16 h 20
(salle des fêtes de Sigloy)

Résident à GUILLY pour l'école de SIGLOY :
Départ à 8 h 25/retour à 16 h 10
(devant le restaurant scolaire de Guilly)

Vacances scolaires

Printemps : 5 avril au soir au 23 avril au matin
Eté : 5 juillet au soir

Inscription des enfants nés en 2016

Vous pouvez déjà vous faire connaître en mairie ou contacter l'école de Sigloy.

Bilan de l'année scolaire passée

L'année scolaire 2017-2018 a, une fois encore, été enrichissante pour l'ensemble des élèves de notre regroupement pédagogique. Beaucoup d'activités ont été reconduites mais d'autres ont été mises en place : comme les sorties au bord de la Loire avec le conservatoire du méandre de Guilly, la réalisation d'une fresque et la participation aux randonnées USEP.

N'oublions pas que toutes ces activités sont possibles grâce au bon fonctionnement de notre coopérative scolaire que les familles alimentent en s'investissant majoritairement dans les différentes actions (photos, marché de Noël, kermesse, vente de chocolats ...). Qu'elles en soient chaleureusement remerciées.

Spectacle musical : JMF

Les 3 classes ont assisté au spectacle Abras'ouverts en début d'année. Les CP/CE1 ont également écouté le concert Aquarêve et les CM1/CM2 ont assisté à Décacordes.

Dans le cadre du Festival de Sully, l'ensemble de nos élèves a pu apprécier le spectacle (musique, comédie et danse) « La boîte à joujoux ».

SICTOM :

Le SICTOM, avec Caroline Courtin, est intervenu dans les 3 classes avec des jeux éducatifs.

Les élèves du CE2 au CM2 ont visité la déchèterie de Châteauneuf-sur-Loire. Caroline est également intervenue dans la classe de CE2/CM1 pour fabriquer du papier recyclé.



Course de régularité à Sully Sur Loire :

Elle s'est déroulée le jeudi 19 février sur l'R de Loire face au château de Sully sur Loire. Dans leur grande majorité (89%), nos élèves ont réussi à respecter le contrat qu'ils s'étaient fixé lors des entrainements à l'école.



Autres activités organisées par l'USEP :

- Les classes de CP/CE1 et CE2 /CM1 ont participé aux randonnées cycles 2 et 3 (randonnée orientation) les 23 et 24 avril.
- Les classes ont également « concouru » aux Usépiades à Châteauneuf (pour le cycle 2) et Saint-Denis-de-l'Hôtel pour les plus grands.



Cycle basket : Les CM1/CM2 se sont affrontés lors d'une journée basket au gymnase de Sully

FRMJC : Début avril, les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à l'exposition scientifique « Où sont passés nos déchets ? » à Châteauneuf-sur-Loire. Différents ateliers interactifs ont permis aux élèves de mieux comprendre la notion de déchet et la nécessité du recyclage.



BPDJ : La brigade de prévention de la délinquance juvénile de Pithiviers est venue à la rencontre des élèves de CM1 et de CM2 afin de leur faire prendre conscience de ce que peut engendrer leur comportement (respect et incivilités – CM1) et via les réseaux sociaux (CM2).

FRESQUE : A la demande de la mairie de Guilly, les élèves ont réalisé une fresque pour égayer le mur du préau rénové l'année dernière. Nous avons pris la Loire pour thème. L'artiste plasticienne Madame Marina Jolivet a guidé les enfants lors de la réalisation de la fresque qui a duré deux jours. Auparavant, les élèves avaient été familiarisés avec la faune et la flore des bords de Loire grâce aux passionnantes interventions de M. Chevalier du conservatoire du Méandre de Guilly. Les CE2/CM1 avaient eu la chance de découvrir de vrais poissons de Loire apportés par M. Gabris, pêcheur en Loire.





M	1	Jour de l'An	
M	2		
J	3		
V	4	Assemblée Générale des « Déshydratés »	1
S	5		
D	6	Epiphanie	
L	7		
M	8		
M	9		
J	10	18h30 Vœux du Maire	
V	11		2
S	12	14h AG/Galette des Rois « Idées et Savoir-Faire »	
D	13		
L	14		
M	15		
M	16		
J	17		
V	18		3
S	19	Saint Vincent	
D	20		
L	21		
M	22		
M	23		
J	24		
V	25		4
S	26		
D	27		
L	28		
M	29		
M	30	14h Assemblée Générale « Club du Temps Libre de Guilly »	
J	31		



V	1		5
S	2	10h Assemblée Générale « Moulin de Bel Air »	
D	3		
L	4		
M	5		
M	6		
J	7		
V	8	Soirée musicale par l'« Association Culturelle »	6
S	9		
D	10		
L	11		
M	12		
M	13		
J	14		
V	15		7
S	16	20h Choucroute des « Déshydratés »	
D	17		
L	18		
M	19		
M	20		
J	21		
V	22		8
S	23		
D	24		
L	25		
M	26		
M	27		
J	28		
ZONE A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.			
ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.			
ZONE C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.			



V	1		9
S	2		
D	3	Gd-Mères	
L	4		
M	5		
M	6		
J	7		
V	8		10
S	9		
D	10		
L	11		
M	12		
M	13		
J	14		
V	15		11
S	16		
D	17		
L	18		
M	19		
M	20	PRINTEMPS	
J	21		
V	22		12
S	23		
D	24	Repas de la FNACA	
L	25		
M	26		
M	27		
J	28		
V	29		13
S	30	12h30 Repas de printemps Club du Temps Libre	
D	31		

Calendrier
des
Fêtes
2019

Guilly



Calendrier des Fêtes 2019

Guilly



  AVRIL  	
L	1
M	2
M	3
J	4
V	5 14
S	6
D	7 Vide greniers des « Déshydratés »
L	8
M	9
M	10
J	11
V	12 15
S	13 10h Assemblée Générale « Association Culturelle »
D	14
L	15
M	16
M	17 Passage de la balayeuse
J	18
V	19 Secrétaire 16
S	20 Repas du C.C.A.S
D	21 Pâques
L	22 Lundi de Pâques
M	23
M	24
J	25
V	26 17
S	27
D	28
L	29
M	30

  MAI  	
M	1 Fête Travail
J	2
V	3 18
S	4
D	5
L	6
M	7
M	8 Cérémonie – Défilé Vin d'honneur
J	9
V	10 19
S	11
D	12
L	13
M	14
M	15
J	16
V	17 20
S	18
D	19 Fête de la Marine
L	20
M	21
M	22
J	23
V	24 Tablee Guillyoise à partir de 19h devant la Mairie
S	25 21
D	26 F. Mères
L	27
M	28
M	29
J	30 Ascension
V	31 22

  JUIN  	
S	1
D	2
L	3
M	4
M	5
J	6
V	7 23
S	8
D	9 Pentecôte
L	10 Lundi de Pentecôte
M	11
M	12
J	13
V	14 24
S	15 Fête du Moulin de Bel Air
D	16 F. Pères
L	17
M	18
M	19
J	20
V	21 ÉTÉ 25
S	22
D	23
L	24
M	25
M	26 Passage de la balayeuse
J	27
V	28 26
S	29
D	30



JUILLET



AOÛT



SEPTEMBRE

Calendrier
des
Fêtes
2019

L	1	
M	2	
M	3	
J	4	
V	5	27
S	6	
D	7	
L	8	
M	9	
M	10	
J	11	
V	12	28
S	13	
D	14	Fête Nationale
L	15	
M	16	
M	17	
J	18	
V	19	29
S	20	
D	21	
L	22	
M	23	
M	24	
J	25	
V	26	30
S	27	
D	28	
L	29	
M	30	
M	31	

J	1	
V	2	31
S	3	
D	4	
L	5	
M	6	
M	7	
J	8	
V	9	32
S	10	
D	11	
L	12	
M	13	
M	14	
J	15	Assomption
V	16	33
S	17	
D	18	
L	19	
M	20	
M	21	
J	22	
V	23	34
S	24	
D	25	
L	26	
M	27	
M	28	
J	29	
V	30	35
S	31	

D	1	Randonnée du Tennis
L	2	
M	3	
M	4	
J	5	
V	6	36
S	7	
D	8	
L	9	
M	10	
M	11	Passage de la balayeuse
J	12	
V	13	37
S	14	
D	15	
L	16	
M	17	
M	18	
J	19	
V	20	38
S	21	
D	22	
L	23	AUTOMNE
M	24	
M	25	
J	26	
V	27	39
S	28	
D	29	
L	30	

Guilly



Calendrier des Fêtes 2019

Guilly

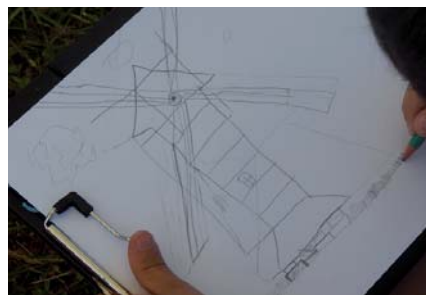


M	1	
M	2	
J	3	
V	4	40
S	5	
D	6	Gd-Pères
L	7	
M	8	
M	9	
J	10	
V	11	41
S	12	
D	13	
L	14	
M	15	
M	16	
J	17	
V	18	42
S	19	
D	20	
L	21	
M	22	
M	23	
J	24	
V	25	43
S	26	
D	27	
L	28	
M	29	
M	30	
J	31	

V	1	Toussaint	44
S	2		
D	3		
L	4		
M	5		
M	6		
J	7		
V	8		45
S	9		
D	10		
L	11	Cérémonie - Défilé Vin d'honneur	
M	12		
M	13		
J	14		
V	15	« Beaujolais Nouveau » à Neuvy « Amis de la St Vincent Neuvy/Guilly »	
S	16		46
D	17		
L	18		
M	19		
M	20		
J	21		
V	22		47
S	23		
D	24		
L	25		
M	26		
M	27	Passage de la balayeuse	
J	28		
V	29		48
S	30	Portes ouvertes d'«Idées et Savoir-Faire »	

D	1	
L	2	
M	3	
M	4	
J	5	
V	6	49
S	7	Repas de Noël du « Club du Temps Libre de Guilly »
D	8	Vide armoires de l'« Association Culturelle »
L	9	
M	10	
M	11	
J	12	
V	13	50
S	14	
D	15	
L	16	
M	17	
M	18	
J	19	
V	20	51
S	21	
D	22	HIVER
L	23	
M	24	
M	25	Noël
J	26	
V	27	52
S	28	
D	29	
L	30	
M	31	

Enfin, l'année s'est terminée avec un tournoi de football organisé par le club de foot de Châteauneuf dans le cadre de l'opération foot à l'école et une journée d'activités diverses (sport, dessin, visite du moulin et pique-nique) au moulin de Guilly.



Remise des dictionnaires/calculatrices

Le syndicat scolaire a offert aux enfants quittant l'école pour la 6^e un dictionnaire (français/anglais) ou une calculatrice selon leur choix. La cérémonie a eu lieu le vendredi 22 juin à la mairie de Guilly.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INTERET SCOLAIRE GUILLY SIGLOY

Présidente : Mme Nicole BRAGUE

Vice Présidente : Marie-Agnès GARNIER

Membres : Olivier JORIOT, Corinne NEVEU, Catherine VASSENEIX

Personnel : secrétaire Marie-Christine RIBOT

Agents techniques à SIGLOY : Sabine ARLICOT, Cécile HANCHIN, Jeannine JOUIN, Béatrice LECORDIER

Agents techniques à GUILLY : Bernadette CHEVALLIER, Patricia SALMON

Les recettes du budget proviennent des participations des communes de Guilly et Sigloy (87 518 euros chacune) et de la participation des parents pour la fréquentation du restaurant scolaire et de la garderie.

Les dépenses sont générées par la rémunération du personnel, la restauration, l'entretien ménager des locaux scolaires et restaurants scolaires et certaines dépenses de fonctionnement (classe de découverte, sorties scolaires, achat de dictionnaires ou calculatrices pour les élèves quittant l'école primaire.....)

RESTAURATION

Depuis la rentrée de septembre 2018, le syndicat a recruté un cuisinier qui travaille dans le restaurant de Guilly. Le transport des plats est assuré en liaison chaude à Sigloy.

Un nouveau système de tickets a été mis en place afin de réduire les impayés qui grevaient le budget. Les parents mettent un règlement (chèque ou espèces) dans le cahier des enfants le lundi et les tickets sont donnés à Mme LECORDIER ou à Mme CHEVALLIER .

Le prix est de :

- 3.50 € pour les enfants de maternelle
- 3,60 € pour les enfants de primaire
- 4,70 € pour les adultes



GARDERIE

La garderie fonctionne à GUILLY le matin de 7 h 15 à 8 h 15 et à SIGLOY le soir de 16 h 10 à 19 heures. Un tarif est appliqué en fonction du quotient familial.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HERGEMENT

Un ALSH a été mis en place par la communauté de communes du Val de Sully pour le mercredi dans les locaux de Neuvy en Sullias pour un coût de 6,70 € pour 1/2 journée (matin ou après-midi) repas inclus et 10,70€ pour la journée (déjeuner et goûter inclus) pour un coefficient familial de 800.

Il est envisagé un accueil pour les vacances scolaires à compter de la prochaine rentrée.

Travaux

TRAVAUX REALISES

Travaux de mise aux normes accessibilité de la salle des fêtes avec réhabilitation complète des sanitaires et création d'une porte à l'arrière pour un coût global de 38 948 € HT.

Création du parking près des bâtiments communaux :

- Achat du terrain pour un coût de 33 690 €.
- Travaux pour un coût global de 29 548 € HT.

Sécurisation de la mairie, de l'école et du restaurant scolaire avec ouverture automatique des portails pour un coût global de 9 316,80 € HT.

Achat du local technique 44 000 €.



AUTRES TRAVAUX REALISES

- Travaux de voirie Voie Communale du Port de Saint Benoît à Vannes et route de Neuvy pour un coût global de 11 386 € HT
- Achat de chaises pour la salle polyvalente pour un coût de 1 367 € HT.
- Achat divers : godet à basculement, rétroprojecteur, escabeau et décorations de Noël pour un coût global de 5 194 € HT.

TRAVAUX EN COURS D'ÉTUDE ET DE RÉALISATION



Le comice agricole Val de Sully, « Cultivons nos différences dans la ruralité ».

Une nouvelle organisation

Le comité d'organisation du comice du Val de Sully se modernise et développe son action en adaptant la manifestation au nouveau territoire : au revoir le canton, bonjour la Communauté de Communes !

Les **10 et 11 août 2019** se tiendra donc le Comice agricole du Val de Sully.

Des fondamentaux toujours présents !

Cette manifestation restera fidèle à sa raison d'être : le monde agricole et ses acteurs seront mis à l'honneur pendant ces deux jours.

Concours de labours et motocultures, exposition de matériels agricoles, de nouvelles techniques de travail et des outils innovants tels que les GPS et les drones seront autant d'occasions proposées au public pour échanger avec les professionnels présents sur les évolutions de l'agriculture.

Un autre volet de ce monde agricole mettra en avant les producteurs des 19 terroirs ou chacun pourra présenter son savoir-faire local, ses spécialités sur un grand marché de produits locaux organisé sur les 2 jours.

Des ateliers de découvertes sur la Pisciculture, l'Apiculture, la Permaculture, etc..., ainsi que des conférences seront également proposés au public.

Exceptionnellement, cette année, la foire aux bestiaux et à l'agriculture annuelle sera rattachée au Comice.

Autre signe d'évolution, des animations de rue, originales et interactives, remplaceront - pour des raisons de sécurité - la traditionnelle cavalcade. Accompagnés de groupes de musique et de fanfares, des bénévoles arborant le patrimoine de leur commune, déambuleront dans les rues le dimanche toute la journée.

Un village de 19 chalets - un par commune de la Communauté de Communes du Val de Sully - prendra vie pour valoriser le territoire et ses terroirs. Comme dans une vitrine, chaque village pourra présenter son histoire, ses actions, ses actions locales, etc.

Le côté festif de cette manifestation n'est pas oublié, temps fort le samedi soir avec des concerts exceptionnels. Une restauration proposera du « bœuf rôti » à déguster sur place.

Enfin, pour le bonheur des petits et des grands, la fête foraine s'installera à Sully-sur-Loire pendant ces deux jours !

En attendant ce beau week-end de festivités, partagez les préparatifs avec l'équipe d'organisation en les rejoignant en tant que bénévoles ou en les suivant sur leur page Facebook Comice Agricole 2019 Val de Sully.

Renseignements :

06 08 63 63 55

ou **comicevaldesully2019@gmail.com**



Saison Culturelle

La Communauté de Communes du Val de Sully entame sa troisième année de programmation culturelle sur notre territoire et semble bien avoir trouvé son rythme de croisière.

Si l'on regarde dans le rétroviseur, 2018 aura été riche en événements culturels divers et variés avec l'idée de toucher toutes les communes du Val de Sully.

Ainsi, la saison culturelle s'est arrêtée à deux reprises à Guilly pour deux événements totalement différents.

Le premier s'est déroulé le week-end du 26 et 27 mai dans le cadre de la Fête de la Marine de Saint-Benoît-sur-Loire. A cette occasion, des traversées de la Loire ont été remises au goût du jour entre le port de Saint-Benoît-sur-Loire et Bouteille.

Une toue, un futreau et une platte ont ainsi assuré les trajets entre les deux ports autrefois actifs. Dans la foulée, une visite guidée du moulin de Bel Air était proposée aux très nombreux participants, avant de repartir dans le sens inverse.



Le second a eu lieu le 17 novembre lorsque Colette Migné s'est arrêté pour pousser « le cri d'amour de l'huître perlière ».

Ce spectacle érotico-délirant et véridique sur la vie sexuelle des mollusques et des crustacés a rempli la salle des fêtes et conquis le public.

Il est important de rappeler également que depuis avril 2018, la Communauté de Communes du Val de Sully exploite le cinéma « Le Sully » permettant de maintenir ainsi

un équipement de proximité proposant 3 à 5 films par semaines du mercredi au dimanche.

La programmation y est diversifiée et alterne succès du box-office, films d'auteurs, documentaires ou jeune public.

Le programme de la saison culturelle 2019 est d'ores et déjà sorti et s'annonce riche en spectacles de qualité, pour tous les goûts et toujours à des tarifs très abordables.

Notez que le 8 février dernier, les élèves de l'école de Guilly ont présenté le travail qu'ils ont réalisé avec l'aide de leur intervenante de l'école de musique du Val de Sully. Cette restitution musicale a été prolongée avec de petits concerts où plusieurs groupes de l'école de musique Val de Sully se sont succédés sur scène pour présenter leurs répertoires respectifs.

Enfin, le 26 avril, faisant suite à une semaine d'initiation au théâtre avec les élèves de Guilly, la compagnie Mobius Band jouera son spectacle jeune public « monfrère, ma princesse » à la salle des fêtes.

N'hésitez surtout pas à consulter la programmation complète sur le site de la Communauté de Communes du Val de Sully et d'y réserver en ligne vos places pour les spectacles de votre choix!



Réseau des bibliothèques du Val de Sully



Depuis juin 2018, la Communauté de Communes du Val de Sully a repris la gestion de la bibliothèque de Guilly ; après un état des lieux, une formation de nos bénévoles, un enregistrement des données en réseau, une réorganisation des rayonnages et une modification du mobilier, l'équipe de la bibliothèque continue de vous accueillir avec de nouvelles propositions et un panel d'ouvrages beaucoup plus important.

Le réseau des bibliothèques du Val de Sully est actuellement composé de 3 médiathèques (Les Bordes, Ouzouer sur Loire, Saint Benoît sur Loire), 9 bibliothèques (Guilly, Neuvy en Sullias, Saint Aignan le Jaillard, Saint Florent le Jeune, Saint Père sur Loire, Sully sur Loire, Bray Saint Aignan, Vannes sur Cosson et Viglain) et une bibliothèque scolaire à Villemurlin (réservée à l'accueil des scolaires).

L'extension du réseau va se poursuivre avec les communes du Sud de la Loire.

L'inscription aux bibliothèques du Val de Sully est gratuite pour tous. Vous n'avez pas besoin de justificatif particulier, il suffit de remplir le formulaire d'inscription et de l'apporter dans une des 12 bibliothèques afin que l'on procède à votre inscription.

La carte lecteur qui vous sera délivrée donne accès à toutes les bibliothèques de votre Communauté de Communes.

Soit 79 330 documents : 3415 CD, 2308 DVD, 50 vinyles, 73 557 livres et 9 liseuses.

Pour plus d'informations sur les animations, pour réserver vos livres, découvrir les coups de cœurs musicaux, pour vérifier les heures d'ouverture de vos médiathèques, ou retrouver les actualités littéraires, musicales, numériques et les expositions commentées par vos bibliothécaires, rendez vous sur le portail des médiathèques ! mediatheques.valdesully.fr

A Guilly, la bibliothèque se trouve toujours au 10, rue des Ecoles (à gauche de la mairie).

Elle est ouverte : le mardi de 16h30 à 18h, le mercredi de 10h à 12h et le samedi de 10h30 à 12h. Tél. : 02 34 52 02 38

L'équipe de la bibliothèque vous attend pour vous accueillir chaleureusement et vous faire découvrir nos nouveautés.

Nelly Chambolle, Chantal Hérault, Liliane Lehérissé, Marie-Thérèse Pupille.

Merci à Annick Chevalier qui vient ponctuellement nous aider.

...et une pensée particulière pour Jeannine Léger qui faisait partie de l'équipe et qui animait la bibliothèque toujours avec le sourire.

A BIENTOT A LA BIBLIOTHEQUE

Guilly



Les Bordes



Neuvy



Ouzouer



Saint Aignan



Saint Benoît



Saint Florent



Saint Père



Sully



Vannes



Viglain



Bray



Club du Temps Libre de Guilly

Tous les mardis matin, nous randonnons à Guilly ou dans les environs, ainsi que pour le « téléthon » (entre 5 et 12 km selon le groupe).

Nous nous retrouvons 1 mercredi sur 2 pour la belote ou autres jeux, participons à des concours et 2 fois par an, nous nous réunissons pour un très bon repas.

Nous organisons des sorties à thème : au mois de mai 2018, nous visitons le château de Gien (musée de la chasse) et nous sommes allés déjeuner au restaurant à Sully sur Loire. Au mois de septembre, nous avons visité la conserverie de poissons de Loire et d'eau douce des pêcheurs de Loire à Sigloy puis, nous avons déjeuné à l'Auberge.

Les adhérents doivent être retraités, préretraités ou conjoints.

La cotisation annuelle pour faire partie du club est de 18 €.



“Idées et Savoir faire”

Depuis le 29 septembre 2004, l'association propose à ses adhérentes de partager leurs idées et leur savoir faire pour la réalisation de travaux manuels tels que : patchwork, broderie traditionnelle et points comptés, crochet, tricot, collage de serviettes...

Nous nous réunissons le 2^e lundi et 4^e mercredi de chaque mois (sauf juillet et août) de 14h à 17h à la salle de réunion.



Chaque année une exposition-vente a lieu le dernier samedi du mois de novembre à la salle des fêtes de Guilly.

Contact : **Mairie de Guilly**
02 38 58 03 06



Association Loisirs Culture et Fêtes

Presidente : **Elisabeth BANCE** - Tél. 06.83.32.85.80

Deux manifestations :

- Le samedi 23 juin : un concert à l'église
- Le Dimanche 1^{er} décembre : vide Armoires et marché de Noël à la salle des fêtes



**Dates à retenir
pour 2019 :**

**Dimanche
1^{er} décembre
Vide armoires**

Association du Moulin de Bel Air

Cette année encore le moulin a été ouvert de Pâques à fin septembre deux fois par mois. La fréquentation est restée constante avec environ 500 personnes.

Le 27 mai, nous avons participé, conjointement avec le moto club des Déshydratés, à la fête de la Marine, organisée par l'Armada de Saint Benoît. Les visiteurs ont été enthousiasmés par les traversées de Loire sur des bateaux anciens (fûtreaux, gabares) et les activités proposées dans chaque village.

Le 16 juin a eu lieu la 22^e fête. A cette occasion, les participants ont pu découvrir une série d'animations : démonstration de modélisme, initiation au tir à l'arc, jeux anciens en bois. Une exposition des œuvres de Christian Beaudin, des moulins de France de Jacques Simon, et une séance de dédicaces par Gérard Grassin de son livre sont venus compléter la journée. Le repas et le bal animé par Jean-François Carcagno ont suivi l'inauguration. La soirée s'est conclue avec l'embrasement du Moulin par les Feux de Loire.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles pour leur implication, la municipalité pour son aide technique et financière.

Nous tenons également à rendre hommage à deux de nos membres très actifs qui nous ont quittés : Jeannine Léger et Roger Robichon.



Les Amis de la Saint-Vincent Guilly - Neuvy

A Guilly et Neuvy la Saint Vincent est célébrée depuis 1957, à l'initiative du Père Machard. En organisant ces festivités, il voulait créer un lien solide entre les deux villages. En 2018 comme chaque année nous avons perpétué la tradition en organisant des activités en rapport avec la vigne, les arbres et la nature. Ceci dans un souci de convivialité et de transmission générationnelle.

Le 13 janvier organisation de la journée de l'Arbre à Neuvy :



Accueil avec un vin chaud pour se réchauffer, défilé dans le village, plantation de l'arbre suivi d'un barbecue...

Le 14 janvier fut la journée de la Saint Vincent salle des fêtes de Neuvy :

Messe de la saint Vincent, distribution du pain bénit, remise du bouquet au roi et reine suivi d'un déjeuner avec orchestre. A cette occasion, Karine et Cédric Meneau reine et roi 2018 ont présenté leurs dauphins Françoise et Jean-Marc de Guilly.

Le 16 novembre Célébration du Beaujolais nouveau

Buffet froid et musique ont accompagné plus de 80 participants à cette dégustation...



Les prochaines dates :

- vendredi 15 novembre 2019 : Beaujolais Nouveau à Neuvy en Sullias
- samedi 19 octobre 2019 : plantation de l'arbre à Neuvy en Sullias
- dimanche 26 janvier 2020 : messe et banquet de Saint-Vincent à Neuvy en Sullias.

Association Gymnastique Volontaire

Composition du bureau

Présidente	: Colette MIOT	02 38 58 12 07
Secrétaire	: Evelynne HELAINE	02 38 57 29 39
Trésorière	: Sylvie BARBE	02 38 59 82 64
Membres actifs	: Hélène CIMETIERE	06 74 87 48 46
	Lucie AUSSDAT	02 38 57 11 43

Pour tout renseignement, veuillez contacter un des membres du bureau par téléphone ou mail : agvneuvy@gmail.com

A vos marques ! prêts ? Bougez !...

...avec l'Association de Gym Volontaire de Neuvy-en-Sullias. Les cours animés par **Christelle** et **Elodie** ont lieu dans les salles des fêtes de Guilly, Neuvy ou Sigloy, mises gracieusement à notre disposition par les municipalités. Nous les en remercions.

Horaire des cours :

Gym dynamique : Jeudi de 19h à 20h

De septembre à février à Neuvy - De mars à juillet à Guilly

Gym d'entretien : Mardi de 17h à 18h

De septembre à février à Neuvy - De mars à juillet à Sigloy

Activités proposées :

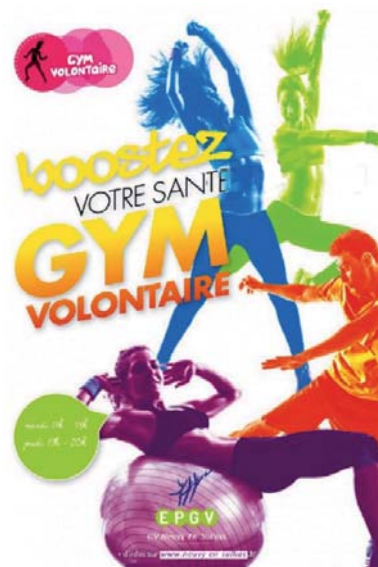
Les activités proposées par nos animatrices sont variées :

Renforcement musculaire - L.I.A. (Low Impact Aerobic) Step - Stick fit
Stretching

Tarifs : Licence EPGV adulte : 26 €.

1 cours par semaine : 110 € par an.

2 cours par semaine : 180 € par an.



Tennis Club Guillylois

Président : Adam AUDAM - audam2018@icloud.com

Un tournoi intercommunal GUILLY/SIGLOY est organisé tous les ans ainsi qu'une randonnée pédestre.

Le 2 septembre la randonnée a permis à de nombreux marcheurs venus de tous horizons de découvrir le méandre de GUILLY, les bords de Loire tout en dégustant des plats salés et sucrés réalisés par les membres de l'association.

Le Motoclub « les Déshydratés »

C'est une quinzaine d'adhérents.

C'est 2 manifestations par an :

- La traditionnelle soirée choucroute en février qui rassemble une centaine de convives;
- Le vide-grenier en avril avec une exposition de motos anciennes (année 1900 à 1980) et son incontournable tête de veau.

C'est aussi les différentes sorties :

- Les concentrations hivernales (par naturel des Volcans d'Auvergne) pour les plus courageux en décembre ;
- Les sorties sur plusieurs jours : en 2018, le pays charentais ;
- Participation à la fête de Loire.



Rétrospective en images

Repas du CCAS

Le samedi 21 avril 2018 s'est déroulé le repas du CCAS dans la salle polyvalente. Soixante et onze personnes de plus de 70 ans ont été invitées à titre gratuit. Seules trente six personnes ont répondu présentes.

Six personnes extérieures ou conjoints ont accompagné les personnes invitées et ont réglé le prix du repas soit 25 euros.

Une bouteille de champagne a été offerte à André LETOUX et une composition florale à Ursule LINCHET.



Tablée Guillyloise

Le 25 mai 2018, la tablee guillyloise a réuni un bon nombre d'habitants autour de mets divers et variés avec convivialité et bonne humeur.



Fête de la Marine

Dans le cadre de la fête de la Marine des 26 et 27 mai 2018 à Saint Benoit Sur Loire, l'association « ARMADA » section du Comité des Fêtes de St Benoit a proposé à la commune de Guilly de créer une synergie entre les sites de Guilly et de Saint Benoit. Une navette par bateaux a permis aux visiteurs de Saint Benoit de venir découvrir le patrimoine de Guilly (moulin, tuilerie, église) et aux visiteurs de Guilly de se rendre à L'abbaye et au centre bourg de Saint Benoit. Les membres de l'association « Les deshydratés » ont transporté les visiteurs en side cars et M. Salmon de Guilly a transporté des visiteurs en 403. La sardinade assurée par les deshydratés a remporté un vif succès.



Cérémonie du 11 Novembre



Vœux



Artisans et Commerçants de Guilly

Bar - Tabac - Epicerie - Dépôt de pain "Les 3 Colombes"

Mme Marie-Béatrice JUIGNE

21, rue du Val - 09 61 67 57 73

Horaires d'ouvertures :

Mardi, mercredi, vendredi : 7h/13h - 16h/20h - Jeudi 7h/13h

Samedi, dimanche : 8h/13h - 16h/20h

ACES*3

Chauffage par pompe à chaleur en géothermie et aquathermie.

Electricité et assainissement par microstation.

112, route de Sully - Tél. : 02 38 57 03 57

Acesx3@orange.fr - www.aces3.fr

ADHERE

Conseils en énergies renouvelables. Conception et suivi d'installations.

Expert en géothermie. Electricité photovoltaïque et par éoliennes.

1, rue du Vieux Port - Tél. : 02 38 58 01 57

Adhere.expert@gmail.com - www.adhere-expert-energie.fr

BATIPLAST 45

Menuiseries PVC - Volets roulants motorisation.

BATIPLUS 45

Location de bâtiments pour activités artisanales.

Aide à la création. Location de logements Haute Qualité Energétique.

112, route de Sully - Tél. : 02 38 58 01 57

batiplast45@gmail.com - www.batiplus45.fr

POLYLOCAT

Location de machines. Location de véhicules à moteur et électriques.

Entretien et suivi du parc.

Maison Neuve - Tél. : 02 38 58 01 57 - polylocat@gmail.com

WEB AUTO

Achat vente reprise toutes marques

257 route de Sully - Tél. : 02 38 51 16 37 ou 06 99 02 99 31

saswebauto@gmail.com

ARAI JOHANN LECLERC

Destruction de nids de guêpes et frelons. Récupération des nids d'abeilles

par un apiculteur. Dératisation, désinsectisations, désinfection de locaux.

Capture de chiens errants, pension et éducation canine. Vente d'aliments pour chiens et chats.

Moulin de la Brèche - Mobile : 06 78 79 57 54

SARL NAUDIN FD

Chauffage Plomberie Sanitaire Energies renouvelables Installation solaire

234, route de Sully - Tél. : 02 38 58 13 40 - Fax : 02 38 58 09 21

ENTREPRISE AUDAM MARCEL

Poseur de menuiseries et aménagement intérieur/extérieur tous travaux de finition de bâtiment en neuf et rénovation.

12, rue de la Sergenterie - Tél. : 02 38 57 29 28

Mobile : 06 74 13 79 77 - marcelaudam@orange.fr

FER DES RÊVES DE BOIS - Guillaume CZESZKO

11, rue du Val - Mobile : 06 76 59 46 90

ferdesrevesdebois@gmail.com

LANIESSE Frédéric

Couverture - Zinguerie - Démoussage. Petits travaux.

4, chemin du Poteau - Tél. : 02 38 58 18 96

SARL SMC SOLOGNE MAISON CONFORT

Artisan Menuisier - Electricien

8, rue de la Sergenterie - Tél. : 02 38 58 12 99

Mobile : 06 37 80 23 82

METALLERIE GARCIA

Serrurerie et métallerie.

Les Terres de Maison Neuve - Tél. : 02 38 58 04 73

garciado@wanadoo.fr

NC CARRELAGE - Nathan CHARLES

Carrelage - Faïence - Placo.

8, rue de la Mairie

Mobile : 06 50 53 07 53 - Nc.carrelage@gmail.com

TAXIS SAINT CHRISTOPHE

84, route de Sully

Tél. : 02 38 25 15 15 - Mobile : 06 15 14 44 43

taxisaintchristophe@hotmail.fr

EARL AUBIER

Tous légumes de saison. JEUDI de 17h30 à 19h, VENDREDI de 15h à 19h et SAMEDI de 16h30 à 19h.

Ménivelle - Tél. : 02 38 58 03 11

Sonia et Xavier CRASSON

Légumes primeurs - Spécialités : endives - asperges.

1 bis, rue de La Sergenterie - Mobile : 06 86 74 81 06

Gîtes

Gilles et Patricia COUTANT

Gîte de la Tuilerie.

Lieudit Bouteille - Tél. : 02 38 58 20 45 ou 06 83 41 52 33

gitedelatuilierie@webxiatel.com

Marie-Claude DELAUNAY

Gîte des Places

Les Places - Tél. : 02 38 62 04 88

location@reservation-loiret.com

Bertrand VAN DEN BROEK

Chambres d'Hôtes - Gîtes.

Domaine de la Croix Tibi

Tél. : 02 38 58 17 71 ou 06 76 39 56 24





Imp. Centrale - 45500 GIEN